

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR.

Paris, le 19 Nivose, an 13.

301

3^{me} Division.

Bureau
des Beaux Arts
et des Sciences.

Repondu P. 1. de suite
2^{me} Dep. 250 mill.¹⁰²
an 13.
an 13.

Le Ministre de l'Intérieur,

A Monsieur Suric, Directeur de
l'École Française des Beaux Arts, à Rome.

Enregistré
arrêté N.º 311 f. 1^{re}
Départ 52

J'ai reçu, Monsieur, avec votre lettre du 16
Brumaire dernier, le Bordereau des recettes et
dépenses que vous avez faites pendant l'an 12,
pour l'École Française des Beaux Arts, à
Rome.

Repondu 250 mill.
pour demander qu'on
Callan Dupati et mouff.
L'agent Cugis dant et
Somme accordé par le
de l'an 9 et 10

D'après le Rapport que je me suis fait
présenter sur ce compte, il résulte que
pendant cette même année, la dépense a
surpassé la recette de cinquante mille, trois cents
neuf francs, quatre centimes.

J'ai approuvé le paiement de cette somme,
et j'ai ordonné qu'elle vous seroit comptée
sur les premiers fonds qui seront mis à
ma disposition pour solder le qui reste de

Sur l'an 12.

J'ai également ordonné le paiement des retenues qui ont été faites en l'an 9 et 10, sur le traitement de Douze cents francs dont jouit chaque pensionnaire de l'École de Rome;

Savoir :

<u>à M. M.</u>	<u>An 9.</u>	<u>An 10.</u>
Guérin	300 ^{fr.}	300 ^{fr.}
Barriete	300	300
Godard	300	300
Dubus	300	300
Coussin	300	300
Clément	300	300
Gasse	300	300
Grandjean	"	300
Marin	"	300
Bonnet	"	300
	<u>2100</u>	<u>3000</u>

La somme de Deux mille cent francs, sera prise sur les fonds de l'an 9, et celle de 3000 fr.

Sur ceux de l'an 10.

J'aurai soin, Monsieur, qu'il vous soit
donné avis de l'époque où vous recevrez
ces différentes sommes. J.

Je vous salue J.

Champeaux

De
10, sur
gouille

10.
fr

sera
1000, fr

3. D.

Monsieur Suse,
Directeur Del' Ecole française
Del' Beaux-arts,
à Rome



30265

